

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19608**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations, management commercial des biens et des services

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Orléans, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Président de l'université d'Orléans

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- gérer les stocks, faire attention aux détails, mets en scène un rayon pour déclencher l'acte d'achat
- organise des opérations de promotions,
- anime ses équipes
- gérer une équipe de salariés : organisation du travail, animation, application de la loi et des conventions collectives.
- analyser la rentabilité d'un rayon, d'un magasin
- prendre les décisions optimales en matière d'approvisionnement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Commerce des biens et services ; distribution.

Manager de rayon, chef de secteur, directeur de magasin

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

D1509 : Management de département en grande distribution

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

gestion
management
organisation
communication - information
projet tutoré
période en entreprise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur et comprenant une majorité d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement en application du décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la VAE.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

30 08 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source

Avenue du Parc Floral - BP 6749

45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Bourges

Historique de la certification :